

LES PARTICULARITÉS DU FRANÇAIS RÉGIONAL DE L'ÎLE MAURICE

Suyash Hemat Desha, M1
Linguistique (Recherche)
Annecy Wong Moi Sang, M1
Langue française (Recherche)
Paris IV (Paris-Sorbonne)

PLAN DE LA PRÉSENTATION (1)

1. Survol socio-historique et situation sociolinguistique
2. La variation et le français parlé à l'île Maurice
 - a. Français endolingue
 - i. Français endolingue exogène
 - ii. Français endolingue endogène
 - b. Français exolingue
 - i. Français exolingue néofrancophone
 - ii. Français exolingue : entre-langue

PLAN DE LA PRÉSENTATION (2)

3. Spécificités des variétés endolingues

a. Spécificités phonétiques

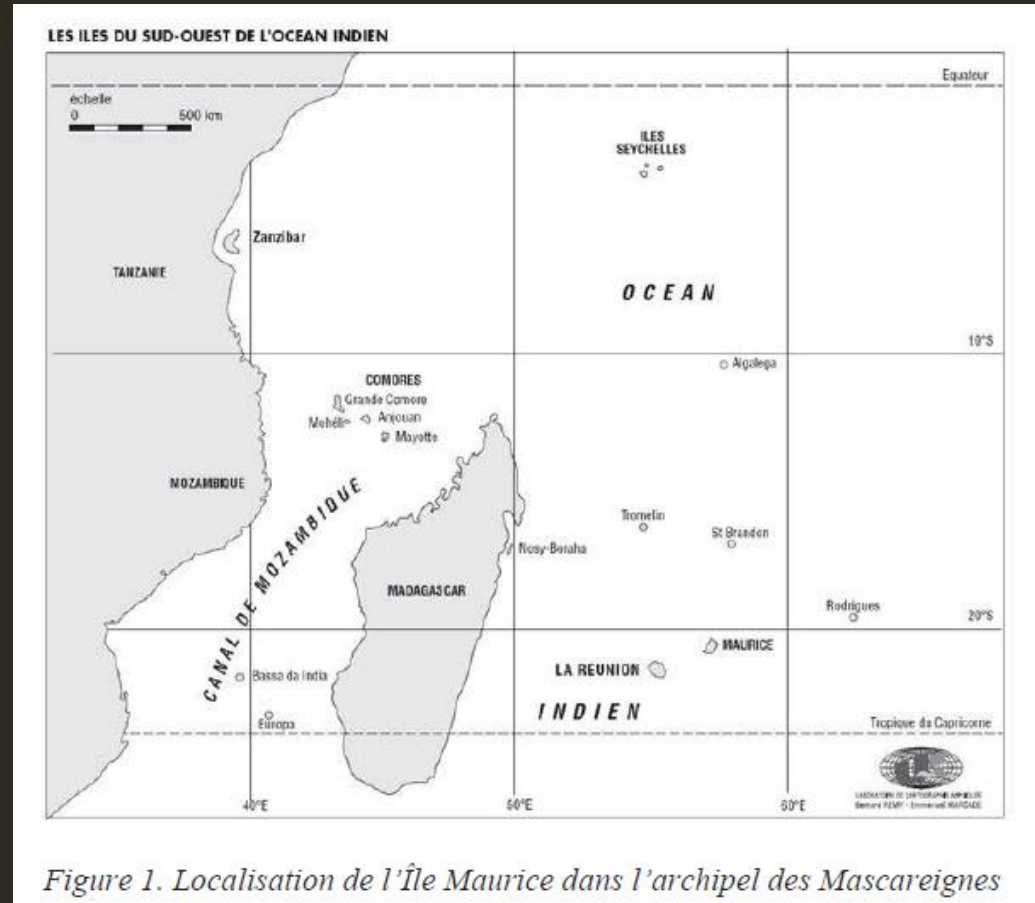
- i. Spécificités de ces variétés prises comme un ensemble
- ii. Spécificités de ces variétés par rapport au français standard

b. Spécificités morphosyntaxiques

c. Spécificités ou particularismes lexicaux

SURVOL GÉOGRAPHIQUE

- Partie des îles Mascareignes (l'île de La Réunion, l'île Rodrigues).
- À 2000 km de la côte est de l'Afrique et 4000 km au sud de l'Inde.
- D'origine volcanique et d'une superficie de 1864 km².



SURVOL SOCIO-HISTORIQUE

- D'abord colonisée par les Portugais et les Arabes. Ces derniers vont même la surnommer Dina Robin ou Dina Arobin « l'île d'Argent ».
- Ensuite en 1598, l'île est occupée par les Hollandais sous la direction de Mauritz Van Nassau (Retrait en 1648).
- En 1715- Occupation française (Déjà présents à l'île Bourbon). L'île sera prospère sous le règne du Gouverneur des Mascareignes Mahé de Labourdonnais (arrivée en 1735). Durant cette période, l'île est essentiellement esclavagiste.
- En 1830, fin de l'esclavage sous l'occupation britannique qui commença en 1810 avec une victoire sur les troupes napoléoniennes.

SURVOL SOCIO-HISTORIQUE

- Pendant occupation britannique (près d'un siècle et demi), la culture de la canne à sucre s'intensifie.
- Émergence de travailleurs libres sous contrat (principalement indiens) – les « travailleurs engagés ».
- En 1845 – Arrivée de commerçants musulmans. Ils voulaient investir des capitaux ainsi qu'avoir le monopole sur l'importation du riz et du commerce de tissu.
- 1850 – Arrivée des Chinois de Kwantung. Ils sont venus pour faire fortune et l'échange cesse quand la Chine populaire ferme ses portes en 1948.

RAPPEL HISTORIQUE

- Lors de l'occupation française-tension entre la « langue du roi » et des variétés dialectales de l'ouest (Bretagne, Poitiers, Normandie).
 - *« La première langue qui parvint à Maurice fut le français, ou plus exactement des dialectes des régions côtières de la France, car les premiers colons ne connaissaient guère la langue standard »*
 - (Stein, 1982, p. 74)
- Perte de langue maternelle chez les esclaves. Par la suite pour communiquer avec les maîtres, création d'un parler avec vocabulaire dérivé du français.
- Donc existence d'une « langue véhiculaire »

RAPPEL HISTORIQUE

- Première langue indienne parlée à Maurice – Tamoul (Originaire du Sud de l'Inde).
- Elan de conservation de la langue et des traditions avec l'arrivée des « travailleurs engagés ».
- Communication entre esclaves et colons va contribuer au développement de l'actuel créole mauricien.
- Place de l'anglais : langue officielle *de facto* qui s'emploie principalement dans l'administration, la juridiction et l'enseignement.
- **REM.** Les textes de loi mauriciens sont **muets** sur la question de la langue officielle au niveau étatique.

SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

Le français sous l'influence des
autres langues de Maurice

Présentation tabulaire signalant
les grandes dates ayant marqué
le peuplement du pays

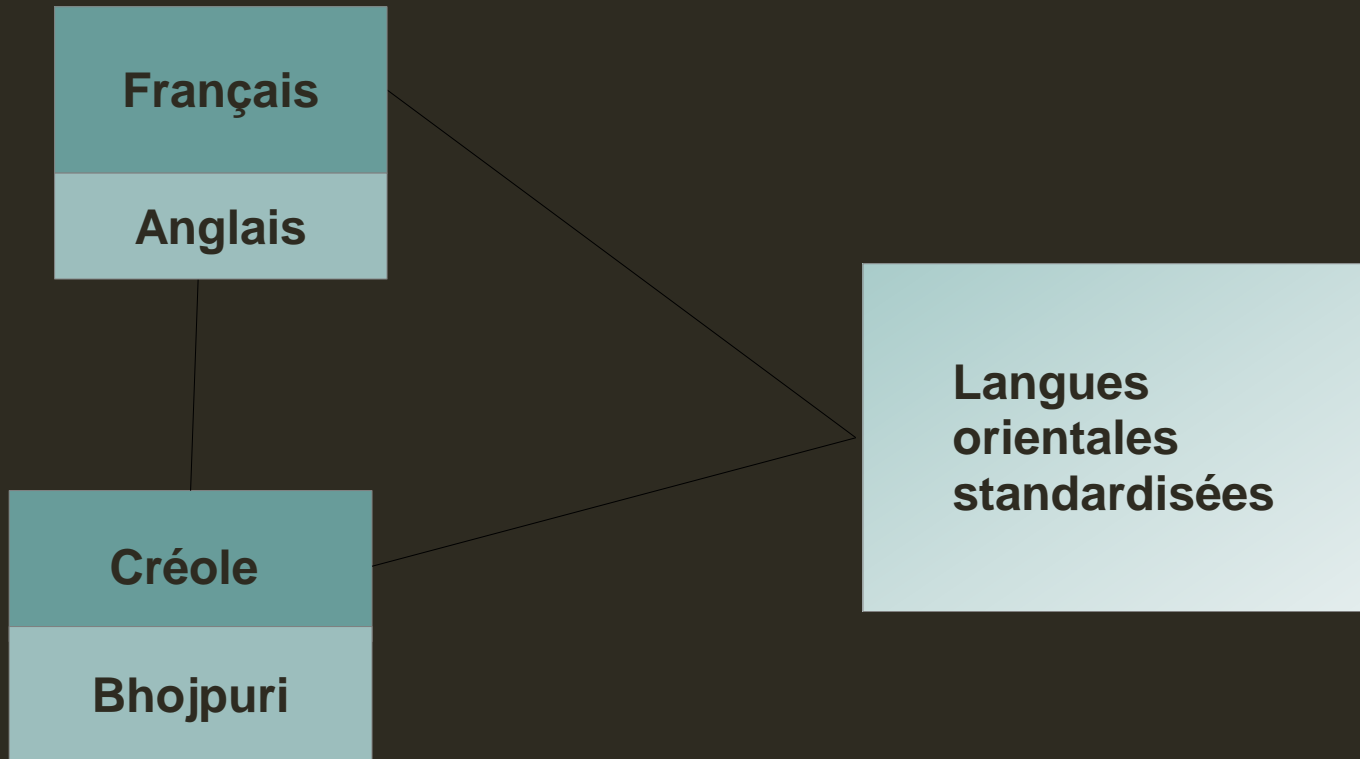
ET les conséquences
sociolinguistiques de ces
mouvements migratoires

Date	Peuplement de Maurice	Conséquences sur le paysage linguistique
1715	Arrivée des premiers colons français de l'île Bourbon	Implantation du français (français administratif + parlers dialectaux des colons : normand, poitevin, breton, etc.)
1721	Arrivée du deuxième contingent de colons du nord-ouest de la France	Naissance du créole mauricien
1810	Arrivée des Britanniques et capitulation des Français	Naissance du bilinguisme franco-anglais dans les sphères formelles
1835	Abolition de l'esclavage : arrivée des travailleurs engagés indiens (hindous et musulmans du Nord de l'Inde, tamouls et télugus du sud de l'Inde)	Introduction du bhojpuri et d'autres langues indiennes (hindoustani, tamil, télugu, marathi et urdu)
1850-	Arrivée des commerçants chinois, des commerçants indiens (du Gujérat)	Introduction du cantonais, du hakka, du mandarin et du gujrati

SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

- Des langues en contact
- Situation linguistique complexe.
- Emploi principal de 3 langues, plus dynamiques et qui ont des rapports plus étroits entre elles : le créole mauricien, le français et l'anglais.
- Phénomène de « **code-switching** » – le locuteur trilingue alterne entre les différents codes en fonction de la situation d'énonciation, de ses interlocuteurs, des thèmes, etc.
- Groupe ethnique n'est pas égal à groupe linguistique.
- Phénomène de **diglossie** : communauté linguistique où les langues se hiérarchisent selon leur prestige et leur fonction.
- Cas de Maurice: R. Chaudenson parle de « **diglossies emboîtées** ».

SCHÉMA « DIGLOSSIES EMBOÎTÉES » OU HIÉRARCHIE DES LANGUES A MAURICE



Ile Maurice une francophonie paradoxale
(Baggioni & Robillard, 1990)

CAS PROBLÉMATIQUE DU FRANÇAIS-ANGLAIS : UNE DIGLOSSIE EMBRYONNAIRE

- Français moins utilisé que l'anglais dans certains domaines comme l'administration. Cependant l'absence du français ne veut pas pour autant dire la présence d'UNE seule langue.
- Donc pourrait conclure qu'il existe une propension à la diglossie entre anglais et français.
- Cependant fait contraire : français et anglais au même niveau
 - Ex : Manifestations culturelles en anglais mais presse écrite en français.
- Conclusion-Excessif de parler de diglossie français-anglais
 - « *embryon de diglossie non parvenu à maturité* »

• *Baggioni et De Robillard*
• *(Ile Maurice une francophonie paradoxale, 1990)*

LA DIGLOSSIE FRANCO-CRÉOLE

- Réunissent la quasi-totalité des critères de Ferguson (1959) selon son article « Diglossia » sauf la stabilité du rapport diglossique.
- Rapport diglossique *symbiotique* (Barz, 1981) du bhojpuri et d hindi – Une association où les deux langues sont bénéficiaires.
- Proximité favorise le passage de l'une à l'autre
- En vient à formuler l'hypothèse que l'attraction au créole est due au fait qu'il est vécu comme un palier intermédiaire vers le français.
- Inversement ou corrélativement, communauté francophone s'accroît progressivement d'apports en provenance de la population créolophone.

LA DIGLOSSIE FRANCO-CRÉOLE

- Enoncés ressemblant à interlangue (ni français normé, ni créole) chez la population concernée, c'est-à-dire, les bilingues français-créole.
- Interlangue(sens strict) définie comme un état de langue approximatif et en évolution permanente vers les normes d'une langue-cible.
- Résultat des hypothèses justes comme erronées que se construit un apprenant à propos de la langue qu'il veut maîtriser.
- Etat d'anomie linguistique ne pose pas problème à la communauté sociolinguistique mauricienne qui possède les deux codes.
- Situation problématique se double sur plan linguistique-sujet coincé entre deux statuts sociaux (créolophone unilingue et statut plus élevé qu'il aspire en s'appropriant des attributs valorisants associés au français).
- Conséquence – admire le français considéré comme langue de prestige mais la hait parce qu'elle ne se laisse pas apprivoiser facilement.

Langues	L1	L2	L3	Total
Créole	60-65 %	35-40 %	néant	100 %
Bhojpuri	19-27 %	0-5 %	néant	19-32 %
Français	2-5 %	55-60 %	5 %	62-70 %
Anglais	néant	néant	45-50 %	45-50 %

SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE

Estimation des langues et de leurs modes d'appropriation (Baggioni & Robillard, 1990)

FRANÇAIS ENDOLINGUE / FRANÇAIS EXOLINGUE

Variétés endolingues : les variétés de ceux qui ont traditionnellement le français comme langue native.

Variétés exolingues : celles des Mauriciens qui ont acquis le français soit comme langue seconde soit comme langue première mais au sein de familles traditionnellement non francophones

Principale catégorisation des variétés du français à Maurice

Les variétés endolingues

(« Blancs », « Gens-de-couleur »)

Les variétés exolingues

(« Indo-mauriciens », « Créoles », « Chinois ») et autres catég. métissées

Caractéristiques sociolinguistiques	Caractéristiques sociologiques	Caractéristiques sociolinguistiques	Caractéristiques sociologiques
Mode d'appropriation L1	Mode de vie urbain, occidental	Mode d'appropriation L2, L3	Mode de vie rural, périurbain, oriental, créole
Contact précoce avec le français	Catégories socio-professionnelles élevées (cadres, profession libérales)	Contact avec le français sporadique	Catégories socio-professionnelles moyennes ou élevées
Compétence native		Compétence non native	
Diversité registrale étendue		Diversité registrale restreinte	
Sentiment de sécurité linguistique fort		Sentiment de sécurité linguistique faible	

FRANÇAIS ENDOLINGUE ENDOGÈNE (1)

1. Variété endogène de prestige

Variété s'opposant au français standard, « variété de prestige exogène »

Traits majeurs : (phonétique) antériorisation et fermeture des [a] et [o] précédant [R] ; (morphologie) Emploi de « **rougaille** » au masculin exclusivement ou « **taxi** » au féminin ; (lexique) « aérogare » perçu comme plus soutenu que « aéroport »

2. Variété endogène non prestigieuse

Variété s'opposant à la variété endogène de prestige

Traits majeurs : (phonétique) postériorisation de [a] devant [R] ; (morphologie)

Emploi de « **rougaille** » au féminin » ; (lexique) variété plus perméable au créole et caractérisé par des phénomènes d'hypercorrection : « Port-Louis » [poʀ:lyi]

FRANÇAIS ENDOLINGUE ENDOGÈNE (2)

3. Variété endogène médiane

Entre la variété endogène de prestige (français des « blancs ») et la variété endogène non prestigieuse (français des « mulâtres ») se trouve une forme **médiane** plus neutre chez laquelle sont reconnaissables des marques (phonétiques, morphosyntaxiques ou lexicales) appartenant plutôt à l'un ou l'autre pôle.

FRANÇAIS ENDOLINGUE EXOGÈNE

Deux types de variations par rapport au français endogène médian :

1. Français standardisant

Tendance à l'**alignement sur le français standard**, norme de prestige exogène, sur les plans phonétique, morphosyntaxique et lexical.

Continuum du locuteur se normalisant dans certains registres seulement – ex. formels – et seulement sur le plan lexical, à celui conservant le phonétisme standard jusque dans les situations de communications informelles

2. Français branché

Le français « branché » des jeunes qui intègrent des termes empruntés au français hexagonal « branché » : « speeder », « cinoche », « look », avec une certaine créativité endogène : ainsi de « **cigoche** » (cigarette) formé sur le modèle de « **cinoche** »

FRANÇAIS EXOLINGUE NÉOFRANCOPHONE

Distance interlinguistique entre français et créole (langue de départ de la majorité de néofrancophones mauriciens) relativement **faible**

Communauté linguistique donc caractérisée par **une diglossie franco-créole**

Processus et **Unité** néofrancophone :

Aussi bien, dans une lignée familiale, **les premiers locuteurs** [les enfants] à avoir **le français comme** langue première (L1),

OU des parents de ces locuteurs, qui avaient pu amorcer ce processus compte tenu de leur compétence en français qu'ils avaient « appris » comme L2 ou L3, ce qui les conduisait à **transmettre cette langue** à leurs enfants comme L1

FRANÇAIS EXOLINGUE : ENTRE-LANGUE

Difficulté à étiqueter avec précision le français exolingue **le plus éloigné des normes**

Variété à laquelle on hésite à attribuer l'étiquette de « français »

En surface, les énoncés réalisés peuvent, **par les écarts manifestés**, faire penser à une **interlangue** (ex. erreurs de genre, de prononciation, etc.), mais le caractère **collectif** de ces variétés conduit à une autre hypothèse : celle de **l'entre-langue** (cette variété n'est pas exclue de l'aire du français par les locuteurs francophones mauriciens compétents)

Variété à caractère interlingual et collectif :

Pour opposer :

l'interlangue (individuelle, évolutive) à

l'entre-langue (caractère **collectif**, relativement stabilisée)

SPÉCIFICITÉS DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

1. Fermeture du [o] devant [z], [n] et [v]
(dans certains désignatifs de couleur).
[o] + [z] = [o:z], [o] + [n] = [o:n] et
[o] + [v] = [o:v]

Ex. :

« rose » = [ro:z]

« jaune » = [ʒo:n]

« mauve » = [mo:v]

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

1. Ouverture du [o] devant [z], [n] et [v]
(dans certains désignatifs de couleur).
[o] + [z] = [ɔz], [o] + [ɔn] = [n] et
[o] + [v] = [ɔv]

Ex. :

« rose » = [rɔz]

« jaune » = [ʒɔn]

« mauve » = [mɔv]

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

2. Effacement régulier du schwa :

« Je ne sais pas si je viendrai
demain »

[ʒ n sɛ pa si ʒ vjɛ̃dre d mɛ̃]

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

2. Prononciation fréquente du schwa :

« Je ne sais pas si je viendrai
demain »

[ʒə nə sɛ pa si ʒə vjɛ̃dre dəmə̃]

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

3. Prononciation du [r] après voyelle

« Je donne mon accord pour que tu partes »

[ʒə dɔ̃n mɔ̃ nakɔr pur k(ə) ty part]

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

3. Affaiblissement du [r] après voyelle

« Je donne mon accord pour que tu partes »

[ʒə dɔ̃n mɔ̃ nakɔ:r pu:r k(ə) ty pa:r't]

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

4. Non palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [i]

Ex. « petit » = [p(ə)ti]

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

4. Palatalisation de [t] et de [d] devant [i], [y] et [i]

Ex. « petit » = [pətʃi] ou [pøtʃi]

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

5. Assourdissement de [b] devant [s] :

« observer » : [opserve]

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

5. Non désonorisation de [b] devant [s] :

« observer » : [observe]

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

6. Maintien des groupes consonantiques en position finale.

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

6. Réduction des groupes consonantiques en position finale.

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES PRISES COMME UN ENSEMBLE

FRANÇAIS STANDARD

7. Non prononciation de la consonne finale dans la plupart des mots.

FRANÇAIS MAURICIEN ENDOLINGUE (« Blancs » + « Gens-de-couleur »)

7. Prononciation de la consonne finale dans certains mots :

« fouet », « canot »

et dans certains patronymes :

« Marot », « Rousset »

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES ENTRE ELLES ET P/R AU FR. STANDARD

FRANÇAIS STANDARD

[a] + [r] = [ar]

Ex. « parler » = [parle]

Ou

[o] + [r] = [ɔr]

Ex. « bord » = [bɔr]

FRANÇAIS MAURICIEN (« Blanc »)

Antériorisation et
fermeture des [a] et des
[o] devant [r]

[a] + [r] = [e:r]

[o] + [r] = [œ:r]

(Le français de ceux qui
« pèrlent »)

FRANÇAIS MAURICIEN (« Gens-de-couleur »)

Postériorisation de [a]
devant la consonne [r] et
fermeture des [o] devant [r]

[a] + [r] = [ar] / [or]

[o] + [r] = [oʀ]

(Le français de ceux qui
« porlent »)

SPÉCIFICITÉS PHONÉTIQUES DES VARIÉTÉS ENDOLINGUES ENTRE ELLES ET P/R AU FR. STANDARD

FRANÇAIS STANDARD

« Je pars au bord de la
mer »

[ʒə par o bɔr d(ə) la mɛr]

FRANÇAIS MAURICIEN (« Blanc »)

« Je père au bœur de la
mer »

[ʒø peʀ o bæ:ʀ dø la me:r]

FRANÇAIS MAURICIEN (« Gens-de-couleur »)

« Je por au bord de la
mer »

[ʒø poʀ o bo:ʀ dø la me:r]

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

1. Les formes verbales

i. Le cadre phrastique : les infinitives

Déplacement de l'infinitif par rapport au sujet de la subordonnée

- a. Je fais l'enfant **travailler**.
- b. Il attend les enfants **finir**.
- c. Amène le riz pour nous **manger**.

Constructions semblables en créole mauricien

ii. Le cadre propositionnel

L'auxiliaire

Substitution de l'auxiliaire « avoir » à « être »

Observable également en français populaire du sud de la France (*avoir monté* ≠ *être monté*)

- a. J'**ai passé** chez toi hier soir.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

ii. Le cadre propositionnel (suite)

Emploi élevé des périphrases aspectuelles

Structures employées en concurrence avec les formes plus normatives.

- a. Être à faire quelque chose.
- b. Être en train de faire quelque chose. (fréquence élevée par rapport au français standard)
- c. Avoir fini de faire quelque chose.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

2. Les changements catégoriels

i. Modalités de phrase :

- a. Semblant <que> tu as chaud !
- b. Obligé <qu'> il {vient / vienne}
- c. Censé <qu'> il est malade !
- d. Soi-disant <qu'> il est venu !
- e. Supposé <qu'> il a réussi à faire ça !

Structures semblables à (b), (c), (d) en créole mauricien.

Locutions en cours de grammaticalisation en tant que modalités de phrase.

(b) et (d) sont attestés en français du sud de la France.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

ii. Jussif en « allons » :

- a. **Allons** manger !
- b. **Allons** aller !

La forme (b) permet d'observer que le premier « aller » ne fait pas partie de la même catégorie syntaxique que le second.

Constructions semblables en créole.

iii. Intensif / démarcatif « ça »

- a. Il est devenu gros, **ça**, qu'est-ce que je vais te dire...

Constructions semblables en créole.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

iv. L'intensif « même »

- a. C'était la première fois même !
- b. Il était gros même !

Constructions semblables en créole.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

3. Topicalisations

i. Topicalisations en « qui » (nom ou pronom en tête) :

- a. Toi **qui** dis ça ? !
- b. Lui **qui** peut faire comme ça ? !
- c. Moi **qui** viens ? !
- d. Pierre **qui** est parti ? !

Structures existant également en créole mauricien.

Variantes de cette structure sans substantif ni pronom en première position :

ii. Topicalisations en « pour »

- e. Trop cher **pour** acheter !
- f. Pas assez **pour** nous ce plat-là !

Constructions semblables en créole.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

iii. Topicalisations réitératives

À rapprocher de la topicalisation précédente en « pour »

g. **Galopé**, qu'on a **galopé** !

h. **Mangé**, qu'on a **mangé** !

Redondance signifiante avec coïncidence apparente du rhème avec le thème.
Cela fait de la structure globale une sorte de superlatif verbal absolu.

Quant aux adjectifs :

i. Pas un peu **<gros>** qu'il est **gros** !

Variante de ces structures de la forme « <Il est> x qui s'appelle x » :

j. **Marché** qui s'appelle **marcher** qu'on a **marché** aujourd'hui.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

- j. Il est **gros** qui s'appelle **gros**, ce bougre-là.
- k. Ça qui s'appelle voleur celui-là.

Les constructions (a) à (k) sont attestées en créole mauricien.

Comme en français régional mauricien (FRM), elles se caractérisent par des courbes intonatives très caractéristiques.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

4. Joncteurs

- a. Peut-être il nous cherche ?

Le joncteur « **que** » est manquant par rapport à la norme du français standard (FS).

- b. Je n'étais pas sûr si Jean arrivait ce soir-là.

Le joncteur « **que** » attendu par le locuteur de FS n'a possiblement pas le même sens qu'en FS, en accentuant le caractère hypothétique déjà présent dans la principale.

- c. Il faisait comme si **qu'**il était malade.

Le joncteur « **que** » ne modifie, ici, en rien le sens par rapport à l'équivalent sans « que », en FS.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

5. Les pronoms

i. Les pronoms personnels :

a. Je vais **la** dire de venir.

Substitution du pronom objet direct au pronom objet indirect.

b. Je vais **là-bas**.

c. Je lui ai parlé de **ça**.

d. Oui, j'ai donné, comme tu m'avais demandé.

e. Non j'ai pas fait.

f. C'est Marbella qui a fait.

Sous-utilisation des pronoms personnels objet direct et indirect, même en situation assez formelle

Substitution des démonstratifs ou adverbes : **ça, ici, là-bas**.

Les pronoms **y** et **en** sont très rarement utilisés en français régional de l'île Maurice.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

- ii. Pronoms relatifs (intégrés au présentatif « ce ... que / ce ... dont »)
 - a. **Ce que** j'ai besoin, c'est un gros marteau.

Structure sous-tendue par l'opposition entre objet direct et objet indirect.

Structure sans doute présente dans tous les français parlés.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

6. Les démonstratifs

a. J'ai pris **cette** table-**là**.

Emploi de la forme du démonstratif double en « ce ... là » sans valeur d'opposition (ce ... ci ≠ ce ... là).

Emploi qui se retrouve en français d'Afrique.

REM. En créole mauricien, le défini est marqué par « **la** » **postposé**, et le démonstratif par **l'élément discontinu** [sa] ... [la] : ex. « sa latab-la ».

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

7. La double négation avec « rien »

a. Je n'ai pas rien fait, moi Monsieur.

Emploi redondant, du point de vue du français standard, de « ne ... pas ... rien ».

Constructions semblables en créole mauricien :

Mo napa finn fer nanye, mwa Misie.

Mo pa finn fer nanye, mwa Misie.

Mo pa'nn fer nanye, mwa Misie.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

8. Les prépositions

i. **DANS** :

- a. Mets tes souliers **dans** tes pieds.
- b. Elle met tout le temps des tas de bracelets **dans** son bras.
- c. Retirer la viande **dans** le frigidaire.
- d. Donne-moi une dame **dans** ta cigarette.

« Dans » en français régional de l'île Maurice indique la provenance.

ii. **AVEC** :

- a. Mon livre est **avec** lui.

« Avec » marque la possession temporaire

- b. J'ai acheté ça **avec** elle.

« Avec » peut être une marque de la provenance [+ humain].

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

c. Le chien est attaché **avec** l'arbre.

« Avec » comme marque d'objet indirect.

d. Il est venu **avec** le bus.

« Avec », marque du moyen.

Les structures (a) à (d) ci-dessus sont attestés en français d'Afrique.

iii. **À** :

a. Il habite **à** la rue Monsieur.

« À » (FRM) se substituant à \emptyset pour le locatif exprimé par un nom de rue.
Attesté en français d'Afrique.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

- iv. $\dot{A} = \emptyset$ (= en [ou déterminant : rouler une voiture ?]) :
- a. Ils sont grands maintenant, ils **roulent tous voiture** et tout le reste...

« Rouler » + \emptyset + objet, sur le modèle de « rouler carrosse » ?

Tournure attestée en créole :

Zot gran aster, zot-tou **roul loto** ek leres...

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

9. Les processus néologiques

- a. Un gâteau-coco.
- b. Un gâteau-piment.
- c. Un poisson-gingembre.

Forme, qui, en concurrence avec les structures néologiques en « à » et « de », juxtapose le complément déterminatif sans opérateur de liaison.

Forme de composition devenue de plus en plus fréquente en français parlé hexagonal également : une tarte-citron, un écran-vidéo, un moteur-diesel.

Forme également massivement attestée en français d'Afrique.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

10. La duplication (avec ou sans troncation du premier élément) atténuative, généralisante ou intensive

i. Verbes :

- a. Ils étaient en train de **cause-causer** près du bazar. (**atténuative** : ils étaient en train de bavarder sans que cela ait une grande importance).
- b. Il **travaille-travaille** près du poulailler. (**atténuative** : il travaille).

ii. Substantifs :

- c. Va acheter des **gâteaux-gâteaux**. (**généralisante** : une variété de gâteaux, n'importe lesquels).
- d. Il y avait plein de **feuilles-feuilles** partout après le cyclone. (**généralisante** et / ou **atténuative** : toutes sortes de feuilles, et / ou des morceaux de feuilles)

iii. Adjectifs :

- e. Il est **gros-gros** maintenant (**atténuative** : plutôt gros)
- f. C'est un peu **vert-vert** non ? (**généralisante** et **atténuative** : verdâtre, d'un vert incertain, ou que l'on ne veut pas caractériser plus précisément).

Structures attestées en créole mauricien.

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

iv. Adverbes :

- g. Il marche-marche **partout-partout**. (**généralisation** du sens de partout).
- h. Ils font tout **vite-vite** ces bougres là. Ils me fatiguent. (**intensification** : très vite).

Structures attestées en créole mauricien.

La duplication a des effets sémantiques constants liés à la catégorie grammaticale à laquelle elle s'applique :

Les verbes sont atténués ;

Les adverbes et adjectifs intensifiés ;

Les substantifs transformés en génériques.

Cependant, le sémantisme de chaque élément particulier est à prendre en compte, ainsi que l'intonation.

Ex. « **casse-casser** » peut, selon la courbe intonative, signifier 1° : réduire en toutes petites miettes (intensification) ou 2° : fragmenter de manière grossière (atténuation)

SPÉCIFICITÉS MORPHOSYNTAXIQUES

11. La duplication des numéraux à valeur adverbiale

- a. Prenez **trois-trois** chacun là, les enfants (Prenez chacun trois objets).
- b. **Deux-deux** roupies, **deux-deux** roupies à chaque coup de téléphone, ça finit par coûter cher ! (Par ensemble de deux roupies).

Constructions attestées en créole.

Pran **trwa-trwa** sakenn la, bann zanfan.

De-de rounpi, **de-de** rounpi sak kou telefonn, li fini par fer ser !

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

- Analyse basée particulièrement sur l'ouvrage de Pravina NALLATAMBY, *MILLE MOTS du français mauricien*.
- Possible au travers de ce corpus d'observer plusieurs phénomènes mentionnés par l'auteur.
 - i. Fréquence de certaines lexies au niveau local.

Phénomène fréquent au niveau de la flore et de la faune.

- Utilisation de mots qui dans l'Hexagone sembleraient exotiques
- Des exemples sont des mots tels que **L'ALLAMANDA, L'ANTHURIUM ou LE BADAMIER.**
- Phénomène se répète pour les noms de légumes : **FRUIT A PAIN, PIPENGAILLE**
- OU les noms de poissons : **BECUNE, CARANGUE, EMPEREUR.**

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

II. Archaïsmes

- Acceptions vieilles de mots qui ne sont plus d'usage aujourd'hui en français.
- Des exemples sont BER, COCO, LIMON et COUR.
- Selon le petit Robert – « coco » et « limon » s'employaient autrefois avec le sens de « noix de coco » et de « citron ».

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

III. Les collocations modifiées

- Elles se manifestent de différentes façons
- D'abord par la suppression ou l'adjonction de constituants.
 - Ex. « à part » – « à part de »
 - *Il ne fait rien à part jouer à la console.*
- OU par la substitution et la permutation des constituants.
 - Ex. cuiller à bouche – cuiller à soupe
 - prise de bouche – prise de bec

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

- CEPENDANT, on peut aussi avoir un changement total de signifié.
- Des espèces de fruits et légumes portant le même nom en français standard mais désignant une autre espèce de plantes.
 - Ex. Pistache - cacahuètes
 - Maçon = fruit
- Concept totalement différent.
 - Ex. Tabagie – Bureau de tabac qui vend également certains produits alimentaires.
 - Tapeur (calque sémantique du créole *taper*) – Partisan politique actif et dynamique chargé de protéger les politiciens en temps de campagne électorale.

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

- Des référents/analogues connus en français standard mais employé sous un autre nom.
 - Ex. Casernes = préfecture
 - Enflé = Camionneur
- Au final : emploi métaphorique ou métonymique
 - Ex. coco = quelqu'un d'intelligent
 - piment = enfant malicieux

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

IV. Les Emprunts

- La majorité des mots sont tirés de l'anglais et du créole mauricien. Pour les autres mots, c'est l'influence de l'arabe, de l'hindi ou du tamoul.
- Cas d'anglicismes :
 - a) Dans l'industrie ou le secteur de la santé
 - b) Ex. "Overtime" = heures supplémentaires
 - c) "shift" = roulement
 - d) "nurse" = infirmière
 - e) Au quotidien
 - f) Ex. "bus stop" = arrêt d'autobus
 - g) "filling" = station d'essence
 - h) "drink" = apéro

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

- Toujours dans le cadre des anglicismes : nous avons des calques et des traductions littérales.
 - Ex. Congé public- Jour férié
 - Degré – La licence (Degree)
 - Avertissement – Alerte cyclonique
- Les autres mots
 - Ex. Fataque ou Vacoas – Origine malgache
 - Brède ou Margoze – Origine portugaise
 - Cotomili, rougaille, moutaye – Origine tamoul
 - Badja ou caraille – Origine hindi
- Emprunt au créole pourrait paraître superflu puisque la langue est à base lexicale française
 - Ex. Dominère – Dominer (Vb) – Domineur (FRM)

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

V. La composition hybride

- Les mots sont majoritairement constitués d'un élément en français et d'un ou plusieurs éléments d'emprunt à d'autres langues.
- Ex. Certificat Fitness (Français + Anglais)
- Gâteaux Divali (Français + Hindi)
- Banane Gingeli (Français + Portugais)
- Dans les autres cas, nous avons que des éléments empruntés.
- Ex. Brèdes chouchou (Malgache + Portugais)
- Brèdes Mouroum(Malgache + Tamoul)

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

VI. La Composition Syntagmatique

- Suivent souvent le schéma **adjectif + nom**
- Ex. Gros Pois – Plante de la famille des légumineuses cultivée pour ses graines comestibles.
- Petit Planteur – Propriétaire terrien qui se livre à la culture de la canne à sucre à petite échelle
- OU **nom + adjectif** ou adjectif caractérise le substantif qu'il suit ou qui le précède.
- Ex. Lentille Rouge – Variété de lentilles de couleur jaune orangée.
- Pain Maison – Pain petit rond pesant environ 100 g, marqué d'une fente le séparant en deux.
- Cas de juxtaposition nominale : Apposition de deux substantifs (généralement déterminé/déterminant). Le deuxième substantif détermine le premier.
- Ex. Fougère illusion (dont les feuilles sont très fines et fragiles)
- Papier Mousseline (très fin, papier de soie)

SPÉCIFICITÉS LEXICALES

- Des mots formés avec joncteur (à, de)
 - Ex. Roche à laver – Pierre généralement rugueuse sur laquelle on fait la lessive.
 - Goyave de Chine – Petit fruit rouge ou jaune du goyavier de Chine.
 - Frein à bras – Frein à main.
-
- Des formes composées à base verbale
 - Ex. Etre en charge de (calque de l'anglais) – Celui qui est responsable de
 - Faire son bazar (adapté à la culture locale) – Faire son marché

BIBLIOGRAPHIE

BAGGIONI (Daniel), DE ROBILLARD (Didier) :

1990 : Ile Maurice une Francophonie paradoxale, PARIS, L'Harmattan.

CARPOORAN (Arnaud) :

2013 : Quelques variétés sociolectales du français de Maurice, in La variation du français dans les espaces créolophones et francophones, PARIS, L'Harmattan.

LEDEGEN (Gudrun), LYCHE (Chantal) :

2012 : A la recherche du pe(r)ler de Meurice : une étude sociophonologique en zone créolophone, CONGRES MONDIAL DE LINGUISTIQUE FRANCAISE.

NALLATAMBY (Pravina) :

1995 : MILLE MOTS du français mauricien – Réalités lexicales et francophonie à l'île Maurice.